

Monsieur Je Vous ay representé au
long par ma lettre du 26 de septembre
la continuation du desolé estat ou je
me vois reduire Vous suppliant de Venir
a mon aide par Vos bons et charitables
offices, afin que non seulement l'ordonance
de l'année 1646 que feu Monsieur mon frere
de glorieuse memoire signa quelques mois
deuant son decez soyé enshinny mais aussi
que je puisse obtenir celle pour l'année 1647
Vous recommandant sur le suiet du traitté
de la paix ma Rente d'Anniers et faisant
mention du prest d'argent que j'ay fait
sur le peu que j'ay en bourgogne lequel
sy je ne rends ceste année il pourray estre
contraint de le vendre, je serois marri de le
voir aliéné de la maison ou j'ay pris naisance,
côme donc ie n'ay receu aucun soulagement
ou assurance que ma lettre Vous ait esté randue
ser mis en cloire voyant que toutes les autres fois
quant j'avois mon resour

Vers Vous Monsieur ie me trouuois en
quelque facon releue des peines ou festois
dont avec les miens je vous demeure encores
entierement obligé, depuis le dit mois de septem
bre le siege du chateau de Falckenstein qui nest
qu'à trois heures de chemin d'icy, a cause de
nouueau la ruine de ses quartiers et sur tout
de ce mien donaire, d'autre coste j'ay este contraint
de uoir querir à frankfort. Tout ce dont je
ne me pouuois passer pour mon entretient
que je dois payer à la foire prochaine de pagues
au deffant de quoy on ne me fera plus de credit
et demureray sans subsistance des pourueue
des tous moyens, celui qui n'estoit le plus
cher en ce monde nestant encores en la
sepulture de ces predecesseurs et location ce
presentant de l'enterrément de Monsieur
son neveu le duc Jean Louys que vous auer
veu à Breda j'ay creu que j'aurois grand
soit de laisser plus long temps sur terre
ce pretieux deffunct prince a quoy encores
qu'on le face avec le moins de ceremonye
quil se pourra, on est obligé a despendre
et sans une chose entierement necessaire

Je Viens donc Monsieur pressee par l'ame
de raisons Vous veiller mes tres instances
prieres de venir a mon secours et conuier
de ma part Monsieur mon neveu a Vouloir
par la continuation ou plus tost augmentation
de la liberalite de feu Monsieur son pere
me retirer des des detroits ou avec les miens
je suis enserre; ce sera Vne grace que j'esti-
meray a grand honneur et ne cesseray
le reste de mes jours a invoquer la Majeste
divine pour sa conservation et prosperite et
celle de ceux qui luy sont chers, faicte moy
la faveur Monsieur de les assurer tous
de mon tres humble service et de croire
que cest bien a regret que je vous importune
si souvent et que je n'ay peu jusques a
present vous resmoyner par les effets
combien j'honore Vre personne et Vos
merites et combien je suis

Monsieur

de Lantsbourg ¹⁷
de fevrier 1648

Vostre humble et tres
affectionne a vous faire service
AMELI WINCKE PALATINE